BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1795

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

393 440 144 RCS Nanterre.
SOFIGARANT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 336000.00 EUR.
Adresse : 738, Rue Yves Kermen, 92100 Boulogne-Billancourt.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SOCIETE AUXILIAIRE DE GARANTIES Société par actions simplifiée Au capital de : 776 180,77 EUR Siège social 738 rue Yves Kermen 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 303 507 776 RCS Nanterre, est société absorbante SOFIGARANT Société par actions simplifiée Au capital de : 336 000,00 EUR Siège social 738 Rue Yves Kermen 92100 Boulogne-Billancourt N ° RCS 393 440 144 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif estimé : 943.757 euros Passif estimé : 202.974 euros Actif net : 740.783 euros Rapport d'échange des droits sociaux : La société Absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la société Absorbée, et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, renonce à exercer ses droits en sa qualité d'associé unique de la Société Absorbée. Par suite de cette renonciation, conformément à l'alinéa II de l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation de capital de la société Absorbante. Prime de fusion : Néant Date du projet : 22/04/2022 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 22/04/2022, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Nanterre au nom de la société SOFIGARANT et au nom de la société SOCIETE AUXILIAIRE DE GARANTIES.